

Politique forestière britannique

Autor(en): **Badoux, Eric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **82 (1931)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784694>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Politique forestière britannique.

Le bilan de dix ans de reconstitution forestière.

Messieurs *Nägeli*¹ et *Noverraz*² ont fait connaître aux lecteurs de ce journal, dans leurs grandes lignes, les projets de boisement de puissante envergure dont le gouvernement britannique a entrepris l'exécution, immédiatement après la grande guerre. Soulignant la largeur de vues avec laquelle elle a été conçue, M. *Nägeli* se demandait ce qu'il adviendrait de cette entreprise commencée avec une ardeur admirable. M. *Noverraz* a donné une réponse partielle à cette question. Je veux essayer d'y ajouter quelques précisions.

Il y a un an que la « Commission forestière », le service chargé de réaliser le programme élaboré pendant la guerre déjà par la Commission dite *d'Acland*, a terminé ses premiers dix ans d'activité. Son dixième rapport annuel (1928/29)³, paru en juillet 1930, donne, outre toutes données utiles concernant l'exercice écoulé, un résumé à la fois succinct et complet de l'œuvre accomplie jusqu'à fin 1929. Les notes qui suivent sont le fruit de la consultation de cette brochure, du « Rapport sur le recensement des forêts du Royaume-Uni »⁴ et de nombre d'articles parus dans les périodiques forestiers britanniques.⁵

Nous devons à l'amabilité de M. le professeur *Troup*, directeur de l'École forestière d'Oxford, d'avoir pu consulter toute la littérature spéciale nécessaire à la rédaction de ces notes. Nous tenons à lui exprimer ici, ainsi qu'à MM. ses collègues *Bourne*, *Simmons* et *Lloyd* et Mademoiselle *Guiney*, bibliothécaire, l'expression de notre vive reconnaissance pour leur obligeance à notre égard.

¹ *W. Nägeli, Une politique forestière anglaise, J. f. s. 1923, p. 149 et 180, n^{os} 8/9 et 10.*

² *M. Noverraz, L'œuvre de reconstitution forestière en Angleterre, J. f. s. 1929, p. 15, n^o 1.*

³ *Tenth Annual Report of the Forestry Commissioners, year ending september 30th, 1929, ordered, by the House of Commons, to be printed in July 1930. — 1930.*

⁴ *Report on Census of Woodlands and Census of production of home-grown timber, 1924. — London, Forestry Commission, 1028.*

⁵ *Quarterly Journal of Forestry, London. — The Scottish Forestry Journal Edinburgh.* Les articles consultés sont spécifiés sous « littérature ».

Introduction.

Le Royaume-Uni est riche en arbres et pauvre en forêts. De même, le peuple anglais joint à un sincère et profond amour de la nature, et des arbres en particulier, un manque étonnant de sens forestier. Ou plutôt, ce sens forestier, dont l'éveil dans le grand public cause tant de peines et de soucis au personnel de la « Commission », s'est atrophié au cours des temps, à mesure que la forêt britannique tombait sous la hache.

Le recul et la destruction des forêts, plus rapide en Angleterre que nulle part ailleurs (le Portugal excepté), n'a pas manqué d'alarmer les gouvernants. A toute époque de l'histoire des Iles britanniques, des mesures énergiques furent proposées, quelquefois adoptées, rarement exécutées, pour endiguer l'œuvre de destruction. La forêt trouva dans les rois normands de puissants protecteurs : ils surent assurer, par une législation qu'ils purent faire respecter pendant quelques siècles, le maintien de leurs territoires de chasse. L'intérêt porté à la question forestière proprement dite était dû, au début, à la crainte de voir tarir les ressources ligneuses nécessaires à une population avant tout agricole et forestière. Plus tard, l'énorme consommation en bois de la jeune industrie métallurgique retint l'attention des hommes au pouvoir. Cependant, lorsque le charbon relégua le bois au second plan comme combustible, la forêt était déjà extrêmement réduite en étendue et appauvrie.

A la fin du XVIII^{me} et au commencement du XIX^{me} siècle, le gouvernement du Royaume-Uni fit planter du chêne sur une grande échelle. Des quantités considérables de bois de futaie lui étaient nécessaires pour augmenter la puissance de sa flotte. La question forestière eut un moment de popularité. Mais l'importance du bois dur pour les constructions navales diminua bientôt. L'industrie modifia ses procédés et le commerce devait, par la suite, demander toujours plus de bois légers, spécialement de résineux. La constitution des forêts britanniques se ressentit évidemment de cette évolution. Dans bien des cas, les propriétaires particuliers abattirent leurs vieux chênes — la forêt privée anglaise avait jusqu'alors toujours été entièrement à la dévotion de cette essence — et les remplacèrent par des plantations de mélèze, de pin et d'épicéa.

La gestion des forêts britanniques a été jusqu'à la fin du siècle dernier — et l'est restée pour une part — essentiellement rudimentaire. Les plantations résineuses furent, dans la règle, traitées avec si peu d'à-propos que l'industrie ne voulut guère de leurs produits et préféra s'approvisionner en bois étrangers, de meilleure qualité sous tous les rapports. Tant que des droits d'entrée furent perçus sur les bois, la production nationale put conserver un marché. En 1846, ces droits furent supprimés pour les importations provenant de l'Empire britannique; en 1866, ils furent absolument abolis. Le coup de mort était donné à la production forestière anglaise par la politique libre-échangiste ! La Suède, la Norvège, puis la Russie, les E. U. A. et le Canada inondèrent les chantiers anglais de bois de qualité et relativement fort bon marché. L'indifférence de l'opinion publique et du gouvernement, des impôts écrasants et des tarifs de transport élevés, la mévente, à partir de 1880, de l'écorce employée dans la tannerie, tout contribua à dégoûter le gentilhomme campagnard anglais de la gestion de ses propriétés boisées. Et, bien souvent, il défricha et transforma en pâturages, prés et champs, les bois dont il ne pouvait tirer qu'un revenu dérisoire.

Durant les 30 années qui précédèrent la guerre, les gouvernements successifs essayèrent vainement de s'opposer au défrichement. Les commissions succédèrent aux commissions, les rapports (bourrés de suggestions ingénieuses) aux rapports. Il ne serait cependant pas juste de dire que rien de positif ne sortit de ce travail consultatif. L'organisation de l'enseignement forestier, fruit d'un de ces rapports, a permis à la « Commission forestière » de recruter un personnel extrêmement bien préparé à sa tâche.

Vint la guerre. Les importations de bois furent rapidement réduites à une petite fraction de leur taux habituel. En 1917, elles étaient interdites, sauf permission spéciale. Les prix montèrent follement. Il fallut détruire la meilleure partie des boisées britanniques : l'importation des matières encore plus indispensables que le bois primait toute considération sylvicole ! Habitée à s'approvisionner à bas prix et aisément en bois étrangers, la Grande-Bretagne reçut une dure leçon. Leçon bien comprise, puisque, pendant les hostilités déjà, le gouvernement fit étudier

la possibilité de la création d'une forêt permettant au Royaume-Uni de se suffire pendant une guerre de trois ans. A la suite du rapport présenté par la sous-commission forestière de la Commission nationale de reconstruction (rapport d'Acland), une loi forestière fut élaborée, puis promulguée. Elle prévoyait la création d'une « Commission forestière » appelée à diriger l'œuvre de reconstitution forestière indépendante des différents services du Ministère et ne devant de comptes qu'au seul Parlement. Fin 1919, les commissaires se mettaient à l'œuvre.

Oxford, novembre 1930.
(*A suivre.*)

Eric Badoux,
ingénieur forestier.

Voyage d'étude organisé par l'Inspection fédérale des forêts du 13 au 19 juillet 1930.

Ce voyage d'études forestières eut lieu dans les cantons de Schaffhouse, Zurich, Schwyz et Unterwald, sous l'experte direction de M. l'inspecteur fédéral *Albisetti*; il a réuni 25 participants représentant 16 cantons.

La prise de contact eut lieu le 13 juillet, à Schaffhouse; le lendemain, visite de la forêt communale de l'« *Oberhallauerberg* », sous la conduite de M. l'inspecteur forestier *Hitz*. Autrefois, cette forêt était traitée en taillis composé; aujourd'hui, les résineux dominant (89 %); ils sont représentés par l'épicéa (56 %), le sapin blanc (20 %) et le pin sylvestre; ces deux dernières essences ont beaucoup à souffrir des déprédations causées par les chevreuils, très nombreux dans la contrée. Les feuillus ont été mis en minorité (11 %); ces dernières années, le foyard a été réintroduit dans les trouées, puis le frêne le long des fossés et dans les parties humides. Le matériel dénombré en 1926 est de 290 m³ à l'ha (0,79 m³ par plante), l'accroissement de 7,9 m³ par ha. Les gros bois (40 cm et plus) manquent dans plusieurs divisions; ils ne représentent au total que 27 % (le matériel normal admis est de 360 m³ à l'ha, avec une participation de 55 % des gros bois).

Pour la période de 1920—1928, le rendement net annuel des forêts communales a été de 98,12 fr. par ha (dépenses : 68 fr.). Les opérations culturales sont bien comprises : on recherche le mélange des essences, tend à la régénération naturelle; on y pratique le desserrement du rajeunissement naturel, l'éclaircie par le haut et le traitement jardinatoire.

L'après-midi, visite d'une parcelle des forêts communales de *Schleitheim* (700 ha, dont 200 ha de haute futaie), sous la conduite de M. l'inspecteur des forêts *Baer*. La parcelle se compose pour $\frac{2}{3}$ de